

Étude de cas

Meilleures pratiques et législation pour la protection sociale et l'intégration des migrants en Amérique centrale

José Arturo Martínez Dell, député

Président du comité permanent de migrants, Congrès de la République,
Guatemala

#ParlAmericas2018



@ParlAmericas



@ParlDiplomacy

@DiplomatieParl



WIFI: Fairmont_Meeting

Mot de passe: Parlam15

Canada



Commission des migrants du Congrès de la République du Guatemala

Les commissions de travail sont réglementées par la loi organique sur l'organisme législatif (LOOL) décret n° 63-94, Articles 27, 28, 29 et 30

- ▶ Le travail de la Commission des migrants est fondé sur deux approches
- ▶ Les causes humanitaires (elle vise à garantir la protection des droits de la personne des migrants) et les causes entraînant la migration forcée
- ▶ La Commission a un plan de travail qui comprend 11 stratégies globales de travail
- ▶ Des réunions ont lieu chaque mois avec des institutions gouvernementales, des associations de migrants et autres parties engagées dans la cause, pour aborder différents sujets concernant les migrants



Conseil national d'assistance aux migrants du Guatemala (CONAMIGUA)

Rôle et mandat

- ▶ Le Conseil national d'assistance aux migrants du Guatemala (CONAMIGUA) a été créé par le décret 46-2007 du Congrès de la République
- ▶ C'est l'entité gouvernementale qui coordonne, définit, supervise et surveille les actions des organes de l'État pour les migrants guatémaltèques
- ▶ Le Conseil national d'assistance aux migrants du Guatemala est composé :
- ▶ Du ministre des Affaires étrangères, d'un député élu par l'ensemble du Congrès de la République, du secrétaire du SEGEPLAN, du vice-ministre de l'Économie, du vice-ministre du Travail et de la Prévision sociale, du directeur général de la Banque du Guatemala, du secrétaire exécutif de CONAMIGUA



La migration au Guatemala

Situation actuelle

Déplacement
forcé

- ▶ Le Guatemala est un pays de transit, de destination et de retour volontaire et forcé
- ▶ Selon l'OIM (2016), 55,2 % des migrants guatémaltèques ont été poussés à migrer pour des motifs économiques
- ▶ ENCOVI (2014) indique que 13,33 % de la population vit dans l'extrême pauvreté et 40,38 % dans la pauvreté, pour un total de 53,71 % de pauvreté dans le pays
- ▶ On estime que 2 301 175 de guatémaltèques vivent à l'étranger. Parmi eux, 1 860 287 envoient de l'argent à environ 6 212 099 habitants, dont 73 % sont des hommes et 27 % sont des femmes



Accord régional de procédure migratoire CA-4

En tant que membre du SICA (Système d'intégration centraméricaine), le Guatemala bénéficie d'un bien public, de la libre circulation dans les pays du CA-4, connu sous le nom de Visa unique centraméricain (VUCA)

- ▶ Cet instrument garantit les droits sociaux, politiques et économiques des populations centraméricaines ayant besoin de transiter à l'intérieur de la région
- ▶ Il prévoit des avantages comme la circulation sans restriction jusqu'à la frontière avec le Mexique
- ▶ Le Guatemala dispose de Centres d'assistance au migrants en situation de transit



Les femmes migrantes en Amérique centrale (vulnérabilité et risques)

Violation des droits de la personne

(travail forcé, exploitation et abus)

- ▶ La situation se complique dû à la présence et l'implication du crime organisé aux frontières
- ▶ Maltraitements dans leur pays d'origine, une des causes de la migration forcée de femmes
- ▶ Enlèvement durant le transit, traite des Blanches



Renforcer le respect
des droits de la
personne

- ▶ Non-discrimination du migrant
- ▶ Mise en œuvre de politiques migratoires soumises à des normes internationales
- ▶ Respect de ses droits de la personne indépendamment de sa condition migratoire
- ▶ Principe de responsabilité partagée